

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil dix-neuf, le neuf décembre à dix-huit heures, le conseil communautaire s'est réuni à Cambrai (Nord), 14 Rue Neuve, sur la convocation qui lui a été adressée le trois décembre deux mil dix-neuf, en application des dispositions de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales sous la présidence de M. François-Xavier VILLAIN, Président.

| | |
|---|----|
| Nombre de délégués communautaires en exercice | 93 |
| Nombre de délégués communautaires présents | 71 |
| Nombre de votes | 76 |

Nombre de conseillers communautaires titulaires présents : 71

M. François-Xavier VILLAIN, **Président**,
 M. Jean-Pierre COUVENT, M. Jacques LEGENDRE, M. Serge FOVEZ, M. Sylvain TRANOY, Mme Maryvone RINGEVAL, M. Jean-Pascal LEROUGE, M. Michel LIENARD, Mme Monique BOUQUIGNAUD, M. Didier DRIEUX, M. Yves COUPE, M. Daniel POTEAU, M. Marc DERASSE, M. Philippe LOYEZ, M. Jean-Marie DEVILLERS, Jacques DENOYELLE **Vice-présidents**,
 ABANCOURT : Mme Françoise LAINE - AUBENCHEUL-AU-BAC : M. Michel PRETTRE - BANTEUX : Mme Bernadette GODET - BANTIGNY : M. Yves MARECAILLE - BANTOUZELLE : Mme Sylviane MAUR - BOURSIES : M. Slimane RAHEM - CAMBRAI : M. Michel BARTKOWIAK, M. Jean-Pierre BAVENCOFFE, Mme Martine BILBAUT, Mme Amélia CAFEDE, Mme Dominique CARDON, Mme Marie-Anne DELEVALLEE, Mme Françoise DEMONTFAUCON, M. Christian DHENIN, Mme Nathalie DROBINOHA, Mme Christiane FISCHER, Mme Dominique HERBIN, Mme Sylvie LABADENS, Mme Sylviane LIENARD, M. Brahim MOAMMIN, M. Olivier MOITY, Mme Maria-José POMBAL, Mme Laurence SAYDON, M. Nicolas SIEGLER, M. Benoît VAILLANT - CANTAING-SUR-ESCAUT : M. Jean-Claude DESCHAMPS - CREVECOEUR-SUR-ESCAUT : M. Gilbert DRAIN - CUVILLERS : M. Emile MILLIOT - DOIGNIES : M. Pascal MOMPACH - ESCAUDOEUVRES : M. Patrice EGO - ESNES : M. Olivier GOBERT - ESWARS : M. Francis REGNAULT - FLESQUIERES : Mme Fernande LAMOURET - FRESSIES : M. Henri GAMEZ - GOUZEACOURT : M. Jacques RICHARD - HEM LENGLET : Mme Yvette BLANCHARD - IWUY : M. Stéphane GRANSART - LES RUES DES VIGNES : M. Marc LANGLAIS - LESDAIN : Mme Geneviève GAUTIER - MASNIERES : M. Francis NOBLECOURT, Mme Annie ALEXANDRE - MOEUVRES : M. Gérard SETAN - NEUVILLE-SAINT-REMY : Mme Francine COUVENT, M. Christian DUMONT - NIERGNIES : Mme Marjorie GOSSELET-CAMBRAI - RAMILLIES : M. Olivier DELSAUX - RIBECOURT-LA-TOUR : M. Jean-Pierre LEVEAUX - SAILLY-LEZ-CAMBRAI : Mme Marie-Thérèse DOIGNEAUX - SANCOURT : M. Claude LECLERCQ - SERANVILLERS-FORENVILLE : Mme Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD - THUN-SAINT-MARTIN : M. Henri DESPRES - TILLOY-LEZ-CAMBRAI : M. Jean-Pierre LAGON - VILLERS-EN-CAUCHIES : M. Pascal DUEZ - VILLERS-GUISLAIN : M. Gérard ALLART - WAMBAIX : M. André VERRIER.

Nombre de conseillers communautaires absents excusés, ayant donné procuration : 05

AWOINGT : M. Jean-Richard LECHOWICZ, titulaire qui donne procuration à M. Philippe LOYEZ, titulaire - CAMBRAI : Mme Michèle BARTIER, titulaire, qui donne procuration à Mme Martine BILBAUT, titulaire, M. Pierre-Antoine VILLAIN, titulaire qui donne procuration à M. Brahim MOAMMIN, titulaire - ESCAUDOEUVRES : Mme Annick RICHEZ, titulaire qui donne procuration à M. Patrice EGO, titulaire - HONNECOURT-SUR-ESCAUT : M. Jean-Pierre GOLEBIEWSKI, titulaire qui donne procuration à M. Serge FOVEZ, Vice-président.

Nombre de conseillers communautaires absents, excusés, n'ayant pas donné pouvoir ou suppléance : 17

ANNEUX : M. Thierry LEVEQUE - BLECOURT : M. Albert LEVERD - CAGNONCLES : M. Bruno LEFEBVRE - CAMBRAI : Mme Marilyne HOSCHÉDE - CAUROIR : M. Benoît DHORDAIN - ESCAUDOEUVRES : M. José CASTANHEIRA BRANDAO - ESTRUN : M. Jean-Luc FASCIAUX - GONNELIEU : M. Roland CARREZ - HAYNECOURT : M. Alain PARSY - IWUY : Mme Emilie DUPUIS - NAVES : M. Jean-Pierre DHORME - PAILLENCOURT : M. Fabrice LEFEBVRE - PROVILLE : M. Daniel DELWARDE, Mme Capucine TIMAL - RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE : M. Patrice GRANSARD - RIEUX-EN-CAMBRESIS : M. Michel MOUSSI - VILLERS-PLOUICH : M. Raymond MACHUT.

Secrétaire de séance : M. Benoît VAILLANT.

DELIBERATION 2019-12-20 : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES – BUDGET ASSAINISSEMENT

TRANSMIS
 Le 17 DEC. 2019
 à la Sous-Préfecture

DELIBERATION 2019-12-20 : AUTORISATION D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES – BUDGET ASSAINISSEMENT

Rapporteur : M. Serge FOVEZ
 Vice-président

Comme vous le savez, la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite « NOTRe ») du 7 août 2015 a fixé au 1^{er} janvier le transfert obligatoire des compétences communales « Eau » et « Assainissement » aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui ne l'exerceraient pas encore.

Afin de permettre à notre collectivité de fonctionner, et selon les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), un budget « Assainissement » sera créé.

Aussi, et jusque la période de la présentation du Budget Primitif 2020, il y a lieu de procéder à des ouvertures temporaire de crédits afin de pouvoir engager, mandater, liquider.

Il est proposé au conseil communautaire de valider les ouvertures selon le tableau ci-dessous :

| CAC - Assainissement - Ouverture temporaire de crédits | | | |
|--|-------------------|--|-------------------|
| FONCTIONNEMENT | | | |
| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
| 6226 Autres redevances | 300 000,00 | 70128 Autres taxes et redevances | 900 000,00 |
| 011 Charges caractère général | 300 000,00 | 70 Vente de produits | 900 000,00 |
| 023 Virement à la section d'investissement | 600 000,00 | | |
| Total dépenses de fonctionnement | 900 000,00 | Total recettes de fonctionnement | 900 000,00 |
| INVESTISSEMENT | | | |
| Dépenses | Montant | Recettes | Montant |
| 2315 Installations, matériels, outillages | 600 000,00 | 021 Virement de la section de fonctionnement | 600 000,00 |
| 23 Immobilisations en cours | 600 000,00 | | |
| Total dépenses d'investissement | 600 000,00 | Total recettes d'investissement | 600 000,00 |

Publié le ...17 DEC. 2019
 Certifié exécutoire le ...17 DEC. 2019

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
 Suivent les signatures.....
 Pour extrait conforme

Le Président,



François-Xavier VILLAIN